



2662 - Les moyens préventifs légaux de protection contre la magie

question

Quels sont les moyens préventifs légaux pour se protéger contre la magie ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Parmi les plus importants moyens préventifs qui permettent de se protéger contre le danger de la magie figure la recherche d'immunité grâce à l'usage des invocations établies et des prières et formules de demande de protection rapportées. En voici quelques unes :

1. La récitation du verset du Trône au sortir de chaque prière prescrite après la lecture des invocations établies immédiatement après la clôture de la prière.
2. La récitation du même verset au moment d'aller se coucher. Le verset du Trône est le plus important verset du Saint Coran. Il consiste dans la parole du Très Haut et Transcendant : **Allah! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même "Al-Qayyûm". Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. [] Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission? Il connaît leur passé et leur futur. Et, de Sa science, ils n'embrassent que ce qu' Il veut. Son Trône "Koursî", déborde les cieux et la terre, dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très Haut, le Très Grand. (Coran, 2 : 255).**
3. Il en est de même de la récitation de : **Dis; Il est Allah l'Unique** (sourate 112) et : **Dis : je cherche protection auprès du Maître de l'aube naissante** (sourate 113) et : **Dis : je cherche protection auprès du Maître des hommes** (sourate 114) à la suite de chaque prière prescrite. La lecture trois fois des trois sourates après la prière de l'aube, au début du jour et au commencement de la nuit après la prière du maghreb.



4. Il en est de même de la lecture au commencement de la nuit des deux derniers versets de la sourate 2, à savoir la parole du Très Haut : **Le Messager a cru en ce qu' on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers; (en disant): "Nous ne faisons aucune distinction entre Ses messagers". Et ils ont dit: "Nous avons entendu et obéi. Seigneur, nous implorons Ton pardon. C' est à Toi que sera le retour". Allah n' impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. Elle sera récompensée du bien qu' elle aura fait, punie du mal qu' elle aura fait. Seigneur, ne nous châtie pas s' il nous arrive d' oublier ou de commettre une erreur. Seigneur! Ne nous charge pas d' un fardeau lourd comme Tu as chargé ceux qui vécurent avant nous. Seigneur! Ne nous impose pas ce que nous ne pouvons supporter, efface nos fautes, pardonne- nous et fais nous miséricorde. Tu es Notre Maître, accorde- nous donc la victoire sur les peuples infidèles.** (Coran, 2 : 285-286). Il a été rapporté de façon sûre que le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : « Quiconque récite le verset du Trône au cours d'une nuit, Allah lui affecte un gardien, et Satan ne s'approchera pas de lui jusqu'au matin. Il est encore rapporté de façon sûre que le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : **Les deux derniers versets de la sourate 2 suffisait à quiconque les récite au cours d'une nuit** . Cela signifie - Allah le sait mieux - ils suffisent pour sa protection contre tout mal ».

5. Il en est de même de la fréquente recherche de protection à l'aide des mots parfaits d'Allah contre le mal inhérent à ce qu'Il a créé, jour et nuit, et au moment de s'installer dans un bâtiment, ou dans un désert ou en l'air ou en mer, en vertu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « Quiconque s'installe à un endroit et dit : je recherche protection à travers les mots parfaits d'Allah contre le mal inhérent à ce qu'il a créé ne subira aucun dommage jusqu'à ce qu'il quitte l'endroit en question.

6. Il en est de même du fait pour le musulman de dire trois fois au début du jour et au commencement de la nuit : **au nom d'Allah grâce au nom duquel rien ne peut nuire ni sur terre ni dans le ciel, il est l'Audiant le Très savant** puisqu'il est prouvé que le Message d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) l'avait fait désirer et que sa récitation est un moyen d'échapper à tout mal.



Ces invocations et formules de demande de protection font partie des plus grands moyens de protection contre le mal de la magie et d'autres maux, pourvu qu'on en perpétue l'usage avec foi, sincérité, dépendance d'Allah, confiance en Lui et conviction intime de leur signification.

Elles constituent en plus l'arme de prévention la plus importante contre la magie, si on accompagne leur usage d'un fréquent recours à Allah avec humilité pour demander au Transcendant d'enlever le mal et d'écarter le malheur.

Parmi les invocations rapportées de façon sûre d'après le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) à propos du traitement de maladies telles la magie et d'autres et que le Messager utilisait pour soigner ses compagnons figure celle-ci : **Mon Seigneur ! Maître des hommes ! Fais disparaître le mal ! Guéris, car tu es le Guérisseur. Point de guérison en dehors de la tienne qui ne laisse aucune maladie** Il en est de même de la formule utilisée par Gabriel pour soigner le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **Je te soigne par le nom d'Allah de toute chose, voire de tout mal provenant d'une âme ou du mauvais oeil. Je te soigne par le nom d'Allah.** Que l'on répète cela trois fois. Allah le sait mieux.